

Déclaration préalable

au vol en zone peuplée d'un aéronef circulant sans personne à bord

Arrêté du 17/12/2015 modifié relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord

Réalisée par Matthieu KESTEMAN - SAS PLOTINA

Le 28/10/2020

L'exploitant

Nom SAS PLOTINA

SIRET 815288402

Nom commercial Plotina Maitrise d'Oeuvre

N° d'exploitant déclaré ED8500

Contact KESTEMAN Matthieu

Courriel matthieu.kesteman@wanadoo.fr

Téléphone 0650540747

Contact joignable pendant les vols

Civilité Monsieur

Nom Kesteman

Prénom Matthieu

Courriel m.kesteman@plotina.fr

Téléphone 0650540747

Description des vols

Type d'opération Activités particulières

Environnement En agglomération

Pilotage de l'aéronef En vue du télépilote

Scénario S3

Hauteur maximale de vol 50 m

Date des vols

Date de début de vol 04/11/2020 à 8h00

Date de fin de vol 10/11/2020 à 18h30

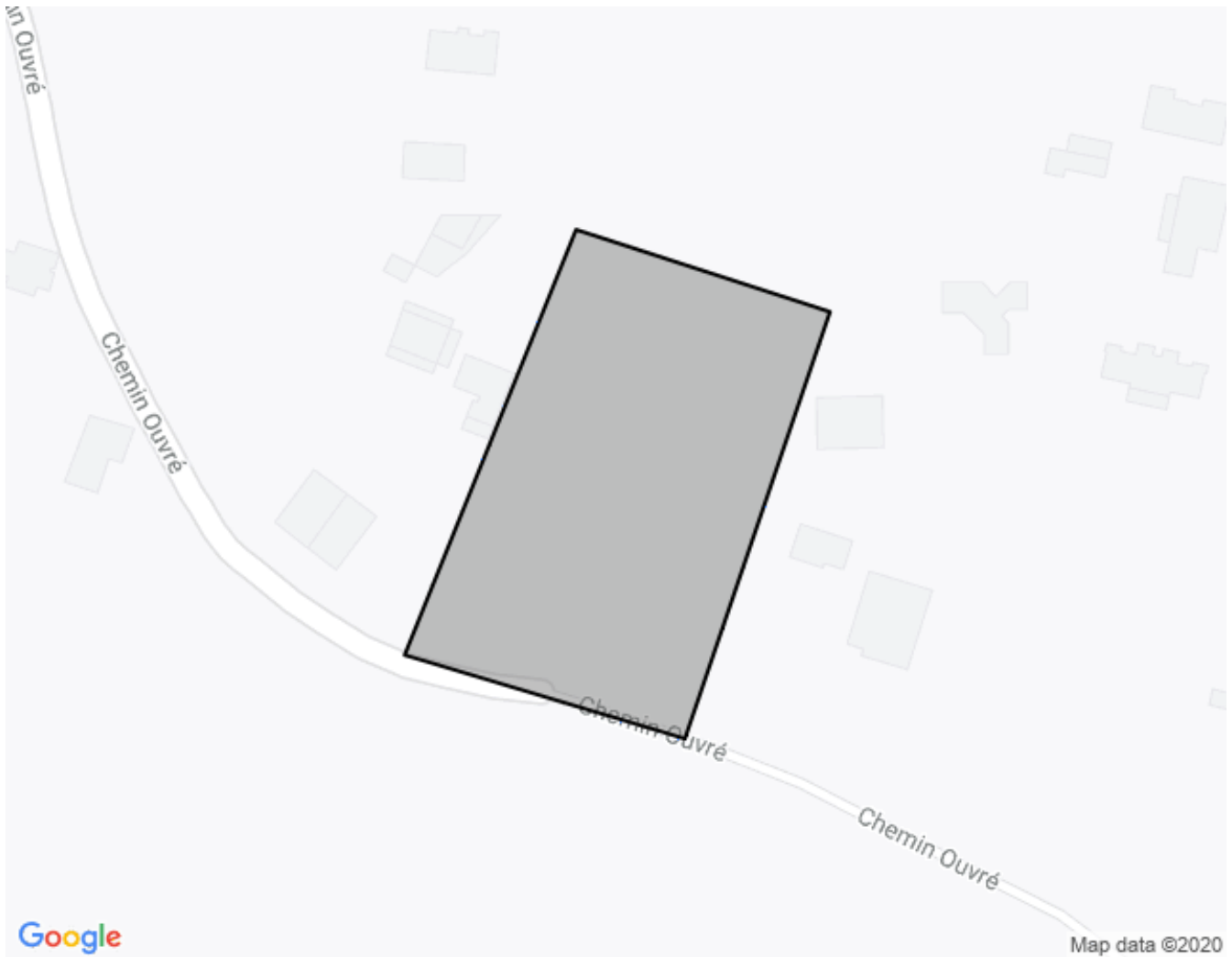
Zone de vol

Commune Carignan-de-Bordeaux

Code postal 33360

Adresse/description du site Prise de vue pour inspection des ouvrages et suivi des travaux.

Zone de vol détaillée



[Cliquez ici pour voir la carte interactive](#)

Aéronefs susceptibles d'être utilisés

Numéro d'enregistrement	Type d'aéronef	Constructeur	Modèle	Masse maximale (kg)
UAS-FR-44997	Multirotors	DJI	Mavic Air	0.79

Autres informations utiles

Pièces justificatives à fournir séparément

L'exploitant a été informé qu'il devait transmettre, par retour de courriel, les pièces justificatives suivantes, et que le préavis de 5 jours ouvrables ne commence qu'à réception d'un dossier complet :

- Tout document spécifique éventuellement requis par la préfecture concernée (l'exploitant a été informé que dans le cas d'une première demande auprès d'une préfecture, il devait impérativement la contacter pour connaître les éventuels documents spécifiques exigés).